



En exercice : 59
Présents : 50
Votants : 56

Séance du 15 juin 2026

Le quinze juin Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 09 juin 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIN
COURBEVEILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAÏ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES SAINT GAULT
RENAÏ
SAINT AIGNAN SUR ROË
SAINT ERBLON
SAINT MARTIN DU LIMET
SAINT MICHEL DE LA ROË
SAINT POIX
SAINT QUENTIN LES ANGES
SAINT SATURNIN DU LIMET
SENONNES
SIMPLÉ

TRIDON Fabrice, titulaire
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CLAEREBOUT Évelyne, CHAUVIN Maxime, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
SORIEUX Vanessa, titulaire
VALLÉE Jean-Luc, titulaire
TISON Hervé, titulaire
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, MANCEAU Laurence, GAUMÉ Willy, BERTHOMÉ Anna, titulaires
BRETON Robert, titulaire
de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie, LANVIERGE Quentin, RAGARU Edit, LAIRY Lionel, MÉVITE Anne, titulaires
GOUPILLAT Daniel, titulaire
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
/
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
GAROT Rémi, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
JULIOT Thierry, titulaire
BELOUARD Guillaume, titulaire
CHABOT Hervé, titulaire
MÉZIÈRES Hervé, titulaire,
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, DAMOUR Anne-Marie, titulaires
BONNIER Stéphane, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
ROGER-COUSIN Priscilla, GENDRY Hugues, titulaires
PELLUAU BIANCHI Alexandre, LE GUENNEC Aurélie, BALOCHE Dorinne, titulaires
GUILLET Vincent, PELTIER Alexandra, titulaires
JONCHERAY Quentin, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
/
CORMIER Catherine, suppléante
POIRIER Bruno, titulaire
BARREAU Anthony, titulaire

Étaient excusés :

ROGER Steve (St Saturnin du Limet), GEUSSELIN Stéphanie (Astillé)

Étaient absents :

BERSON Christian (Gastines), PROD'HOMME Tanguy (Renazé)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Vincent BECQUET a donné pouvoir à Hervé TISON
Marie-Noëlle HINCELIN a donné pouvoir à Daniel GOUPILLAT
Dominique GUINEHEUX a donné pouvoir à Christophe LANGOUËT
Chantal JOUFFLINEAU a donné pouvoir à Guillaume BELOUARD

Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Willy GAUMÉ
Laurent LEFÈVRE a donné pouvoir à Hugues GENDRY

Secrétaire de Séance : Mme Aurélie MAHIER désignée en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2026-06/158 : ECONOMIE-EMPLOI

Séance du : 15 juin 2026

OBJET 2026-06/158 : ECONOMIE-EMPLOI

**OUTIL EN MAIN – RÉNOVATION D'UN ATELIER POUR Y ACCUEILLIR LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION
LANCEMENT D'UNE CONSULTATION**

M. Quentin LANVIERGE, Vice-président en charge de l'Économie-Emploi-Agriculture, rappelle que le Conseil Communautaire du 9 février 2026 a validé l'acquisition par la Communauté de Communes du Pays de Craon, du bâtiment situé au 1 avenue de l'hippodrome à Craon pour accueillir les activités de l'association l'Outil en Main en Pays de Craon.

Afin que ce bâtiment puisse accueillir les jeunes et les bénévoles de l'association dans des conditions répondant aux normes ERP, des travaux sont à réaliser. Il convient de procéder au lancement d'une consultation suivant une procédure adaptée. Selon les résultats de l'appel d'offres, une décision modificative pourra être présentée ultérieurement en Conseil communautaire.

**Sur proposition de la commission Économie-Emploi-Agriculture-THD réunie le du 1^{er} juin 2026,
Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 1^{er} juin 2026,**

Le conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 50

Votants : 56 (par le jeu des pouvoirs)

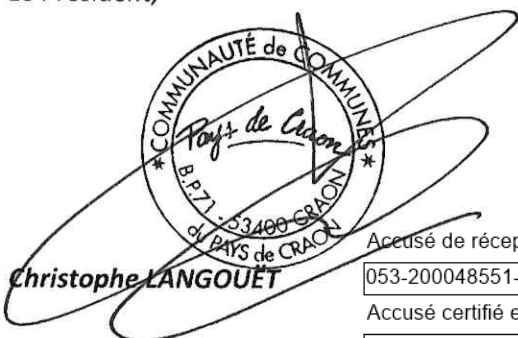
À L'UNANIMITÉ (56 votants)

- ⇒ **VALIDE** le principe de rénovation de l'atelier situé au 1 avenue de l'hippodrome à Craon après achat par la Communauté de Communes du Pays de Craon,
- ⇒ **VALIDE** le lancement d'une consultation suivant une procédure adaptée pour la réalisation de ces travaux,
- ⇒ **AUTORISE** le Président à signer toutes les formalités afférentes à ce dossier.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 19 juin 2026*

*Pour extrait conforme,
Le Président,*

La secrétaire de séance,



Christophe LANGOUËT



Aurélie MAHIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20260619-DELIB202606158-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2026

Affichage : 03/07/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

